



Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2020/ **13** /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général
de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction Régionale Auvergne Rhône Alpes**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sébastien FERRA	Directeur régional à Lyon	<ul style="list-style-type: none">- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale- Certifier toute pièce de dépense et de recette- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement- Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle- Liquider et ordonnancer les aides- Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires- Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés.

Délégués de signature	Fonctions exercées	Capacités
Denis CHEMINAT	Directeur régional délégué à Clermont-Ferrand	<i>En cas d'empêchement du directeur Régional :</i> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle
Fabrice GUICHON	Directeur régional délégué à Lyon	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés.
Philippe VOISIN	Chef du service contrôles à Lyon et par intérim à Clermont-Ferrand, Adjoint au responsable de site à Lyon	<i>En cas d'empêchement du directeur Régional :</i> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides agricoles - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Christine GERARDIN	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, Adjointe au responsable de site à Clermont-Ferrand	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués :</i> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Régis BECT	Chef du service général et informatique à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués :</i> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce ayant une incidence en comptabilité budgétaire et générale - Certifier les frais de déplacement
Céline CANALS	Cheffe du service formation professionnelle et emploi à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués :</i> - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Bernard MARIN	Chef du service agriculture et développement rural à Clermont-Ferrand	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et dans son domaine de compétence :</i> - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides agricoles - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
André FARON	Adjoint à la Cheffe du service formation professionnelle et emploi à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et de la Cheffe de service :</i> - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Viviane MATARIN	Adjointe à la Cheffe de service formation professionnelle et emploi à Clermont-Ferrand	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et de la Cheffe de service :</i> - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Anne-Laure GUILLEBERT	Adjointe au Chef du service des contrôles à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et du Chef de service :</i> - Certifier les frais de déplacement <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Bertrand COIFFARD	Adjoint au Chef du service agriculture et développement rural à Clermont-Ferrand	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et du Chef de service</i>
Joëlle PRUVOST	Adjointe au Chef du service agriculture et développement rural à Lyon	- Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides agricoles
Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE	Cheffe du secteur instrumentation - Ordonnancement à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service et adjoints, pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i>
Christophe STAMBOULI	Chef du secteur Contrôles administratifs à Clermont-Ferrand	- Liquider et ordonnancer les aides agricoles
Michel Laurent CHAPAS	Cheffe du secteur formation professionnelle à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service et adjoints, pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i>
Corinne PAMOULE	Cheffe du secteur Aides Nationales à Clermont-Ferrand	- Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Aurélie RENAUD	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service et adjoints, pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Aurélie POUEROL-GALLET	Cheffe du secteur contrôles surfaces à Lyon	
David AGNIEL	Chef du secteur contrôles animaux à Lyon	
Cécile BRETTE	Cheffe du secteur contrôles animaux et hors surfaces à Clermont-Ferrand	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction Régionale Auvergne Rhône Alpes**, délégation permanente de signature est donnée à :

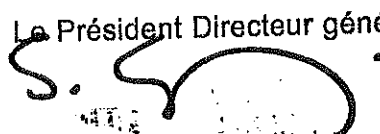
Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sébastien FERRA	Directeur régional à Lyon	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Denis CHEMINAT	Directeur régional délégué à Clermont-Ferrand	<i>En cas d'empêchement du directeur Régional</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Fabrice GUICHON	Directeur régional délégué à Lyon	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Philippe VOISIN	Chef du service contrôles Lyon et par intérim à Clermont-Ferrand, Adjoint au responsable de site à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Bernard MARIN	Chef du service agriculture et développement rural à Clermont-Ferrand	
Régis BECT	Chef du service général et informatique à Lyon	
Céline CANALS	Cheffe du service formation professionnelle et emploi à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, dans leur domaine de compétence et pour leur site respectif :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
André FARON	Adjoint à la Cheffe du service formation professionnelle et emploi à Lyon	
Christine GERARDIN	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, Adjointe au responsable de site à Clermont-Ferrand	
Viviane MATARIN	Adjointe à la Cheffe de service formation professionnelle et emploi à Clermont-Ferrand	
Bertrand COIFFARD	Adjoint au Chef du service agriculture et développement rural à Clermont-Ferrand	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, dans leur domaine de compétence et pour leur site respectif :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Joëlle PRUVOST	Adjointe au Chef du service agriculture et développement rural à Lyon	
Anne-Laure GUILLEBERT	Adjointe au chef du service des contrôles à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service, dans leur domaine de compétence et pour leur site respectif :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Vincent BAUDOIN	Adjoint au chef du service des contrôles à Clermont-Ferrand	
Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE	Cheffe du secteur instrumentation - Ordonnancement à Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service et adjoints, pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Christophe STAMBOULI	Chef du secteur Contrôles administratifs à Clermont-Ferrand	
Michel Laurent CHAPAS	Cheffe du secteur formation professionnelle à Lyon	
Chantal DETHURENS	Cheffe du secteur apprentissage et assistance Sylaé à Lyon	
Dominique PARIENTY	Cheffe du secteur contrôles et contentieux à Lyon	
Aurélie RENAUD	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces à Lyon	
Aurélie POUMEROL-GALLET	Cheffe du secteur contrôles surfaces à Lyon	
David AGNIEL	Chef du secteur contrôles animaux à Lyon	
Corinne PAMOULE	Cheffe du secteur aides nationales à Clermont-Ferrand	
Cécile BRETTE	Cheffe du secteur contrôles animaux et hors surfaces à Clermont-Ferrand	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.

Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,

le **17 JAN. 2020**

Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Sébastien FERRA
M. Denis CHEMINAT
M. Fabrice GUICHON
M. Philippe VOISIN
Mme Christine GERARDIN
M. Régis BECT
Mme Céline CANALS
M. Bernard MARIN
M. André FARON
Mme Viviane MATARIN
Mme Anne-Laure GUILLEBERT
M. Vincent BAUDOUI
M. Bertrand COIFFARD
Mme Joëlle PRUVOST
Mme Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE
M. Christophe STAMBOULI
M. Michel Laurent CHAPAS
Mme Corinne PAMOULE
Mme Aurélie RENAUD
Mme Aurélie POUMEROL-GALLET
M. David AGNIEL
Mme Cécile BRETTE
Mme Chantal DETHURENS
Mme Dominique PARIENTY

DRH
DFJL